



Public

Céréaliériste Polyculteur Viticulteur



Modalités

A la Chambre d'agriculture Sur l'exploitation

PRESTATION

Plan prévisionnel de fumure azotée



Objectif :

Réaliser son plan de fumure azotée pour pouvoir piloter sa fertilisation et être en règle vis à vis des attentes en zone vulnérable



Contenu :

Réalisation de plan prévisionnel de fumure azotée
Prévision du fractionnement



Le plus :

Utilisation du logiciel mes p@rcelles, validé pour le plan de fumure azotée réglementaire dans le cadre de la zone vulnérable



Prérequis :

Aucun



Durée :

1/2 jour



Tarif :

495 € (base 100 parcelles)



Livrables :

Edition des documents réglementaires.

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

